









Départ du panneau « INFO RANDO », place de l'église.

1.  Suivez le panneau : Col d'Abraham / La Souche. Après le cimetière, engagez-vous sur le sentier qui monte dans la châtaigneraie. Traversez à gué le ruisseau du Passadou. (Passage difficile par temps de pluie). Empruntez la passerelle qui permet de franchir le ruisseau du Passadou.
2.  Vous êtes à le Passadou : suivez le panneau Col d'Abraham 2.7km/ La Souche. Continuez à monter dans les bois de hêtre où vous pourrez observer le rocher de l'Aigle. Traversez la piste et montez jusqu'au col.
3.  Vous êtes à Col d'Abraham : suivez le panneau Rocher de Taillades 4.7km/ Mayres. A droite, longez le sentier des gardes, utilisé autrefois par les forestiers. Attention sur votre passage dépassez le panneau sens interdit disposé pour le parcours permanent du Trail de la Chaussée des géants.
4. Pour l'accès au sommet du Rocher d'Abraham (1498m), quittez le sentier des gardes et prenez à gauche la partie balisée par trois points jaunes. Attention, le sentier emprunte des passages rocheux et escarpés. Déconseillé aux non initiés. En plus d'une très belle vue à 360°, vous pourrez également découvrir la sculpture de métal réalisée par P.F Chipon à l'effigie de Jean Gilly, grand sportif ardéchois et défenseur des activités de pleine nature et de la montagne ardéchoise. Sinon, continuez le sentier des gardes à flanc de montagne jusqu'au col de Mendras.
5. Vous êtes au col de Mendras. Empruntez ensuite le chemin des crêtes sur la droite.
6.  Vous êtes à le Fautouras : suivez le panneau Rocher des Taillades 2km / Mayres 9,1 km. Suivez le balisage sur le chemin de crête. Au niveau de la Tour des Poignets, superbe vue panoramique sur les Monts Lozère, le Massif du Tanargue et la vallée du Rhône. Par temps clair, vous avez la possibilité de voir le Mont Ventoux, le Mont Gerbier de Jonc, le Mézenc et le Mont Blanc.
7.  Vous êtes à Rocher des Taillades : suivez le panneau Mayres par la Cesse 7,1km. Descente rapide à travers les bois de hêtres en suivant le sentier qui serpente jusqu'au ruisseau du Passadou.
8.  Vous êtes à Le Passadou suivez le panneau Mayres 2,3km. Par le même chemin, rejoignez la place de l'église.

Variante possible à partir du Rocher des Taillades.

 prenez la direction de "Mayres par le bois de Pergeyres 8,4km".

 A Cautet suivez le panneau "Mayres" et empruntez le sentier qui longe l'Ardèche puis descendez à travers les bois de fayards. Traversez le village de Mayres pour rejoindre le point de départ. Comptez 45mn supplémentaires.